

*Les crédits*

d'obtenir du travail aux États-Unis parce que, dans toutes leurs activités, ils auront atteint un niveau de performance leur permettant d'exporter à des prix inférieurs.

Je pense que le député a fait valoir un élément important. Un investissement aussi considérable que celui de Chrysler donne vraiment confiance aux fournisseurs de petite ou de moyenne envergure, ce qui les rend plus concurrentiels et stimule la création d'emplois puisqu'ils sont notamment en mesure d'exporter. C'est un des effets positifs de cette annonce.

Je rappelle aussi au député que les habitants de Windsor sont d'excellents travailleurs. C'est un fait que j'ai toujours constaté, même si l'économie de la ville a toujours été en dents de scie. En effet, le secteur de l'automobile entraîne tour à tour la prospérité et le marasme de l'économie. Cette mesure stimulera la confiance.

J'en profite pour rendre hommage aux travailleurs de Chrysler qui ont remporté le Prix Canada pour l'excellence en affaires, en 1991, pour la qualité de leur travail. Un grand étendard qui flotte devant la porte principale l'annonce. Ils en sont très fiers. Leur fierté se compare à celle d'une petite entreprise qui gagne le même prix et ils sont un exemple partout au Canada.

\* \* \*

## LOI N<sup>O</sup> 2 DE 1993 PORTANT COMPRESSION DES DÉPENSES PUBLIQUES

AVIS DE MOTIONS PORTANT ATTRIBUTION DE TEMPS  
POUR LES ÉTAPES DU RAPPORT ET DE LA TROISIÈME  
LECTURE DU PROJET DE LOI C-113

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Nous n'avons pu arriver à un accord en conformité avec les dispositions des paragraphes 78(1) ou (2) du Règlement concernant l'étude aux étapes du rapport et de la troisième lecture du projet de loi C-113, Loi portant compression des dépenses publiques.

Conformément aux dispositions du paragraphe 78(3) du Règlement, je donne donc avis qu'à la prochaine séance, je proposerai une motion attribuant un nombre précis de jours ou d'heures aux délibérations à ces étapes et aux décisions requises pour en disposer.

• (1645)

## LES CRÉDITS

### JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 81) — L'ÉCONOMIE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Bevilacqua (p. 17328).

**M. Steve Butland (Sault Ste. Marie):** Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter le ministre pour son discours. Je pense que son intervention était fort sincère et je l'encourage à faire une annonce importante demain. Il a certes mon appui.

Cela dit, cependant, il a parlé de réjouissances qu'on devrait organiser au Canada. Je me demande exactement ce qu'il y a à célébrer lorsque je vois l'état de l'économie en mars 1993 et je m'aperçois que le taux de chômage est encore supérieur à 11 p. 100, qu'il y a 3 800 000 personnes qui dépendent de l'assistance sociale et que 4,2 millions de Canadiens vivent dans la pauvreté. Cependant, ne vous inquiétez pas, car, si je ne m'abuse, une ministérielle a laissé entendre qu'il fallait déplacer le seuil de pauvreté afin qu'il soit encore plus haut et qu'ainsi on puisse, sur le plan statistique, réduire le nombre de pauvres. Il est vrai qu'il y a eu 5 401 faillites en janvier, mais la bonne nouvelle, c'est que leur nombre commence à diminuer; elles sont de 18 p. 100 inférieures à ce qu'elles étaient il y a un an bien que l'année dernière, à 76 139, le nombre de faillites était encore le plus élevé de notre histoire.

En 1992, la croissance économique s'est élevée à 0,9 p. 100. La bonne nouvelle, si on peut dire, c'est que l'inflation s'établissait à 2 p. 100 en janvier, mais nous avons dit depuis le début qu'en jugulant l'inflation, nos vis-à-vis avaient également étranglé toute l'économie.

Ainsi, avant de trop se réjouir, comme le voudrait le ministre, j'invite mon vis-à-vis à se pencher sur les véritables statistiques, sur la réalité au Canada, et je ne pense pas qu'une vague d'euphorie va déferler sur les gens ordinaires du pays.

Étant donné que je viens de l'Ontario, monsieur le Président, je peux vous dire que nous vivons, en fait, des temps difficiles. Les néo-démocrates de la province font l'objet de critiques de la part de pratiquement tout le monde. Cependant, il y a certaines statistiques dont on ne fait jamais part aux gens et je voudrais profiter de l'occasion pour les rendre publiques car elles montrent que, dans le cadre d'un faux climat de coopération, le gouver-